



Master Droit européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit européen. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029557

HAL Id: hceres-02029557

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029557>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100019122

Domaine : Droit, science politique

Mention : Droit européen

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le projet est ambitieux, à la fois de facture classique dans trois de ses spécialités et plutôt original dans la quatrième. Il répond sans surprise aux attentes mises en une mention de ce type. Rien de ce qui doit être absolument apporté ne manque.

Les objectifs professionnels sont décrits de manière assez vague. Les promoteurs du master considéré s'attachent pour l'essentiel à souligner l'intérêt de l'offre de formation. Les possibilités d'insertion sont sans surprise. Mais rien n'est dit cependant sur ce qui se passe réellement. Aucun descriptif des flux sortants n'est fourni.

Le master considéré prend place dans un environnement universitaire régional très dense, y compris dans ce champ disciplinaire. Le diplôme est toutefois porté par une équipe pédagogique dont le sérieux et la réputation devrait le mettre à l'abri des risques liés à cette saturation.

A la lecture du dossier, l'ouverture internationale est plus présumée qu'établie. Une des spécialités est conçue par et pour l'international. Les trois autres ne démontrent pas leur capacité à s'ouvrir hors de l'hexagone.

Le contenu de l'offre est classique et complet. On peut cependant regretter l'absence de cours marquant la marque de fabrique « Paris 1 » en la matière. L'ensemble paraît un peu lisse. Un soin est apporté toutefois pour coller aux évolutions du droit de l'Union Européenne.

- Points forts :
 - Equipe pédagogique de haute tenue, jeune et bénéficiant d'une réelle marge de progression. Manifestement, la mention est en renouvellement ; il faut y voir un signe de relance.
 - Capacité à intégrer à la maquette toutes les composantes essentielles du droit européen. La force de frappe impressionne. Le M1 offre un programme habile, assurant une formation non repliée sur elle-même.
- Points faibles :
 - Présentation qui manifestement dévalue les qualités de la mention en termes d'attractivité et d'insertion professionnelle. L'objet d'étude est moderne mais l'approche qui en est faite ne l'est pas.
 - Rien n'est indiqué sur le potentiel de cette formation pour attirer un revenu lui assurant un développement conforme à ses ambitions. A-t-elle des ressources externalisées et si oui à quel niveau ?



Avis par spécialité)

Droit européen (recherche)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Programme homogène ne laissant dans l'ombre aucune des dimensions essentielles de la matière.
 - Enseignements de haute qualité.
 - Volonté d'ouverture sur un recrutement à l'international.
- Points faibles :
 - Présentation un peu trop « littéraire », ne permettant pas d'évaluer les performances du master avec précision.
 - Rien de précis n'émerge sur la réussite en doctorat.
 - Très peu d'enseignements par des intervenants hors Paris 1.
 - Les indications sur l'attractivité ne sont pas quantifiées avec précision.
- Recommandations :
 - Moderniser la conception qu'il convient d'avoir aujourd'hui d'un master de droit européen.
 - Il faudrait développer une politique de réseau par les anciens du diplôme ainsi qu'un système de traçabilité de ceux qui en sortent.

Droit européen (professionnel)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Diplôme ancien et reconnu, bénéficiant manifestement d'un réel ancrage dans certains milieux professionnels.
 - Intervenants extérieurs nombreux et de qualité (mais le dossier est peu explicite sur leurs titres et fonctions) sur des thématiques diversifiées.
- Points faibles :
 - S'agissant d'un diplôme ancien et reconnu, il pourrait s'avérer très utile de prendre appui sur les anciens élèves - le dossier sur ce point est évasif.
 - L'intitulé est le même que pour le master 2 recherche. Pourquoi ne pas créer un master recherche et professionnel ? Manifestement des cours se chevauchent, ne peuvent-ils pas être mis en commun ? On cherche vainement sa différence. Quelle est sa valeur ajoutée au regard du master 2 recherche ?
 - Manque d'information sur l'insertion professionnelle.
 - Absence apparente de partenariats.
- Recommandation :
 - La maquette pourrait être modernisée pour orienter le diplôme vers des préoccupations plus contemporaines du droit européen.



Droit de l'agriculture et des filières agro alimentaires (professionnel)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Originalité de la spécialité.
 - Nombreuses interventions par des professionnels de qualité.
 - Evolution vers la multifonctionnalité agricole.
 - Apprentissage (mais non quantifié).
- Points faibles :
 - Dossier très mal rempli, ne fournissant aucune donnée quantifiable apte à donner une appréciation exacte de la formation.
 - Le lien avec le droit européen apparemment fondé sur la PAC n'est pas clairement établi.
 - Les enseignements indiqués n'expriment pas un programme cohérent.
 - Les débouchés professionnels ne sont pas ciblés avec précision.
 - Il n'est pas fait état d'exemple précis d'insertion professionnelle.
 - Pas de procédure d'évaluation.
 - Gouvernance pas indiquée clairement. Qui définit les orientations de la formation ?
- Recommandations :
 - Il faudrait que les responsables de la formation soient capables d'indiquer les performances de cette dernière. Le dossier n'est pas rempli de manière très professionnelle. Compte tenu de la spécificité de ce M2, indiquer son ancrage dans les milieux professionnels auquel il s'adresse serait bienvenu. Dans une telle niche bénéficie-t-elle de financement en provenance des milieux intéressés ?
 - Cette spécialité présente à l'évidence un grand intérêt. Mais dans sa configuration actuelle a-t-elle sa place dans une mention « Droit européen » ?

Droit européen et international des affaires (professionnel)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Partenariat avec Bucarest et Galatassaray - ouverture sur la Chine.

- Points forts :
 - Formation polyvalente en droit des affaires.
 - Equipe enseignante de qualité.
 - Accords internationaux actifs.
 - Orientation vers la Chine très intéressante.
- Points faibles :
 - Présentation succincte - dossier peu explicite.
 - Faible ouverture sur des intervenants extérieurs.
 - L'homogénéité du projet n'est pas démontrée.
 - Les cibles en termes d'insertion professionnelle sont mal précisées.
- Recommandation :
 - La formation est fort intéressante, mais la présentation qui en est faite ne reflète pas les qualités qui lui sont connues.



Commentaires et recommandations)

- La mention est à maints égards en phase de transition du fait d'un changement de génération. Il faut prendre en considération cet élément qui explique grandement les faiblesses constatées. Au moment de la rédaction du document un certain nombre d'enseignants-chercheurs, qui manifestement seront les animateurs de la formation, n'était pas encore en poste.